

Le Conseil de coopération du Golfe persique



Par **Constance MAIRESSE**





Historique

- **Création** : 25 mai 1981, à Abou Dabi, Emirats Arabes Unis (EAU)
- **Composée de 6 États membres** : Arabie saoudite, EAU, Koweït, Bahreïn, Qatar et Oman
- **Siège social** : Riyad, Arabie saoudite

Union politique et économique intergouvernementale régionale



Instruments juridiques

- **Charte du Conseil de coopération du Golfe (CCCG)** : comprend les statuts du CCG
- **Déclaration des droits de l'Homme du Conseil de coopération du Golfe**

Visée

- **Article 4 de la Charte du CCG** : prévoit 6 domaines de coopération :
 - Affaires économiques et financières
 - Commerce, questions douanières et communications
 - Éducation et culture
 - Affaires sociales et santé
 - Information et tourisme
 - Législation et questions

Organes

- **Conseil suprême** : autorité la plus élevée, constituée des chefs d'États des 6 États membres.
- **Conseil des Ministres** : composé des Ministres des affaires étrangères des États membres ou d'autres Ministres délégués
- **Secrétariat général** : composé d'un Secrétaire général qui est assisté d'adjoints et du personnel nécessaire.



Fonctionnement

- Le **Conseil suprême** se réunit une fois par an lors d'un sommet annuel avec pour obligation la présence d'au moins 2/3 des Etats membres : **articles 7 et 8 de la CCCG**.
- Le **Conseil des Ministres** se réunit tous les 3 mois. Son objectif principal est de "*Proposer des politiques, établir des recommandations, des études et des projets visant à développer la coopération et la coordination entre les Etats membres dans les différents domaines et adopter les résolutions ou recommandations requises à cet effet*" : **article 11 de la CCCG**.
- Le **Secrétaire général** est désigné par le Conseil suprême pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois. Il est un ressortissant de l'un des Etats membres du Conseil de coopération. Ses missions principales sont de rédiger des rapports et d'établir des études relatives à la coopération et les budgets du Conseil : **article 14 de la CCCG**.

Enjeux : La crise du Golfe (2017-2021)

Cette crise, entre d'un côté, l'Arabie saoudite, les EAU, Bahreïn et l'Egypte, et de l'autre côté, le Qatar, a été un frein important à la coopération entre les États du Golfe. Le Qatar avait été accusé de soutien au terrorisme dû à sa proximité avec l'Iran et au financement de mouvements liés aux Frères musulmans. Ces reproches ont été exacerbés par les tensions déjà préexistantes entre ces États et les divergences historiques.

Situation actuelle

- **La 45ème session du Conseil suprême du CCG**, qui s'est tenue le 1er décembre 2024, a été à l'origine d'un tournant majeur dans le renforcement de la coopération des États du Golfe suite aux anciennes tensions entre les États membres.
- **Un pivot du CCG vers l'Asie et les États du BRICS sur les volets commercial et géopolitique depuis 2024** a eu lieu, au détriment des États-Unis, avec pour volonté première de gérer les défis régionaux à l'échelle locale.



Sources

- Conseil de coopération des États arabes du Golfe. *Déclaration des droits de l'homme du Conseil de coopération du Golfe persique*, 2015.
- *Charte du Conseil de coopération du Golfe persique*, 25 mai 1981. Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), [consultée le 27/03/2025]. Disponible sur : <https://www.wipo.int/wipolex/fr/text/590124>
- DJALILI, Mohammed-Reza. « Le Conseil de coopération du Golfe : quelques problèmes d'ordre structurel ». *Studia Diplomatic* [en ligne], Vol. 36, No. 6, pp. 625-636, 1983, Egmont Institut, [consulté le 26/03/2025]. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/44839425>
- CLEMENT, Justice. « La crise du Golfe (2017-2021) : raisons, implications et bilan, deux ans et demi après la « réconciliation » des cinq États ». *Les clés du Moyen-Orient* [en ligne], 28 septembre 2023, [consulté le 26/03/2025]. Disponible sur : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/La-crise-du-Golfe-2017-2021-raisons-implications-et-bilan-deux-ans-et-demi.html>
- KATEB, Alexandre. « Le pivot vers l'Asie des pays du Golfe ». *L'Orient-Le Jour* [en ligne], 14 juin 2024, [consulté le 26/03/2025]. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1417418/le-pivot-vers-lasie-des-pays-du-golfe.html>